



Programme
national de
certification des
entraîneurs



GUIDE D'INFORMATION POUR LE STAGE ENTRAÎNEUR 3



À qui s'adresse le stage Entraîneur 3 ?

Le stage Entraîneur 3 (Contexte du PNCE : Compétition - Développement) est le deuxième niveau du volet « Compétition – entraîneur de performance » du programme de certification des entraîneurs de Tennis Canada. Il correspond à l'étape 4 « Consolidation » du DLTA » (développement à long terme des athlètes).

Ce stage d'entraîneurs de performance s'adresse aux entraîneurs qui font preuve des plus hautes qualités d'intégrité, de dévouement, d'engagement et de compétence en travaillant avec des joueurs axés vers la compétition nationale et l'initiation du circuit international.

Fonctions dans l'industrie : entraîneur dans une académie ou un programme de développement junior, rôle de direction dans une académie, entraîneur personnel pour des joueurs compétitifs de niveau national et international, entraîneur provincial aux championnats nationaux, entraîneur pour les Jeux du Canada.

TOUS LES CANDIDATS DOIVENT TRAVAILLER À L'ANNÉE AVEC DES JOUEURS COMPÉTITIFS DE NIVEAU NATIONAL

Quel est l'objectif principal du stage?

L'objectif principal de la formation Entraîneur 3 est de s'assurer que l'entraîneur possède les compétences (tactiques, techniques, physiques et psychologiques) lui permettant d'améliorer les habiletés requises du joueur pour rivaliser au niveau international. La priorité est de développer des joueurs compétitifs tout en augmentant le « bassin » de joueurs au Canada possédant les normes internationales. L'entraîneur sera capable de créer une culture de l'excellence tout en conservant l'attention portée aux détails. L'entraîneur maintiendra de bonnes habitudes d'entraînement tout en repoussant les limites du joueur afin de consolider son identité. L'entraîneur développera un sens accru de ses responsabilités envers les résultats de sa mission, de sa vision et de ses valeurs.

Que vais-je apprendre?

Dans ce stage, vous acquerrez des connaissances et des compétences telles que:

- Créer un environnement de tennis sécuritaire
- Prise de décision éthique
- Soutien aux athlètes en entraînement
- Planification d'une séance d'entraînement
- Soutien l'expérience en compétition
- Analyse de la performance
- Élaboration d'un programme sportif
- Gestion de programme
- Résultats spécifiques attendus au tennis

Comment vais-je être évalué?

Les points suivants résument les différentes évaluations que vous devrez passer pour obtenir votre certification d'Entraîneur 3. (N.B. Les thèmes de chaque évaluation proviennent des compétences requises dans le DLTA). Il s'agit :

1. Évaluations en direct des entraîneurs sur le terrain
 - a) Évaluation du niveau de jeu en compétition
 - b) Mettre votre joueur au défi de performer dans l'adversité (pression, concentration, compétition)
 - c) Cours privé avec emphase sur la technique (principes biomécaniques)
 - d) Entraînement des variantes de coups tactiques efficaces (prise de décision en utilisant la prise d'information externe, l'anticipation et le déguisement)
2. Évaluations écrites
Diverses évaluations écrites sous forme d'examen ou quiz couvriront les sujets abordés au cours du stage.
3. Évaluations audiovisuels de l'entraîneur
 - a) Tennis spécifique
 - b) Développement physique spécifique
4. Devoir écrit / Cahier de travail
 - a) Travaux préparatoires
 - b) Travaux à l'intérieur du cahier de stage (ex: lecture de rapports, réflexions...)
5. Évaluation du projet final du stage Entraîneur 3
 - a) Identifiez les priorités de votre joueur
 - b) Introduire et améliorer la compétence/habilité
 - c) Démontrer un niveau élevé de répétition, y compris la variabilité, pour améliorer la compétence/habilité
 - d) Démontrer que le joueur possède l'aptitude de maintenir la compétence/habilité
 - e) Identifier, lors d'un match, les mises en application de la compétence/habilité développé

N.B.

*Veuillez prendre note que d'autres travaux et évaluations peuvent s'ajouter si le responsable du développement des entraîneurs estime qu'ils sont nécessaires à l'acquisition des connaissances requises.

*Vous devrez lire et signer une lettre d'engagement vers l'excellence pour assurer que vous comprenez et acceptez les exigences du stage.

Les candidats doivent « rencontrer les exigences » dans toutes les évaluations et travaux pour obtenir la certification. Si un candidat obtient la note « ne rencontre pas les exigences ou incomplet » lors d'une évaluation ou dans un travail présenté, il devra le/les reprendre. Les dates des évaluations et les dates d'échéances des travaux à remettre seront clairement annoncées durant le stage.

Après la date finale du stage, tout candidat qui ne rencontrera pas les exigences de plus d'une évaluation ou devoir devra reprendre le stage. Pour ceux qui ont seulement 1 évaluation qui ne rencontrera pas les exigences, ils auront seulement une reprise a l'intérieur d'une période de temps limite (déterminé par le formateur en chef) pour compléter avec succès l'évaluation adéquate.

Quelles sont les conditions préalables ?

1. Certification minimale exigée : Entraîneur 2 ou reconnaissance des compétences d'entraîneur
Remarque: un entraîneur arrivant au Canada, l'entraîneur doit fournir une preuve d'accréditation équivalente de la fédération de tennis reconnue par l'ITF pour que celle-ci soit acceptée par Tennis Canada et avoir travaillé pendant au moins deux ans avec des athlètes de haut niveau au stade approprié du DLTA.
2. Âge requis : 21 ans
3. Niveau de jeu requis : 5.5
4. Les entraîneurs doivent être capables d'échanger à un niveau avancé, en plus de démontrer des habiletés suffisantes pour travailler et jouer avec un joueur junior de niveau national élevé.
5. Être un membre actif de l'APT
6. Les entraîneurs doivent avoir **deux** joueurs à l'étape de consolidation du DLTA avec lesquels ils travaillent principalement pendant la durée du stage. Vous êtes le responsable de leur développement global et vous les entraînez à chaque semaine (entraînement en groupe et en privé, accompagne l'athlète en compétition). Ces joueurs seront utilisés pour vos travaux à l'intérieur de votre portfolio.
7. Si ce n'est déjà fait, l'entraîneur doit remplir l'évaluation en ligne du PNCE intitulée [Prendre des décisions éthiques](#). Ceci doit être complété avant le premier regroupement du stage.

Quels sont les documents et le matériel requis pour le stage ?

1. Les entraîneurs doivent avoir accès à une caméra vidéo, un microphone sans fil, un trépied et être capable de transférer les vidéos dans un ordinateur.
2. Les entraîneurs doivent être capables de produire des documents électroniques (WORD et PDF).
3. En plus des deux joueurs mentionnés ci-dessus, les entraîneurs doivent compter sur la présence de quatre autres joueurs (de l'âge approprié) pour faire les travaux exigés sur les entraînements de tennis.

Qui supervisera le stage ?

Le directeur du développement des entraîneurs de Haute performance, Jocelyn Robichaud, avec l'aide de son équipe de formateurs. Certains spécialistes et scientifiques de Tennis Canada seront impliqués également durant le stage.

Quel est le calendrier d'un stage et l'implication requise ?

Le stage est d'une durée de 25 jour divisée en 5 regroupements incluant webinar et rencontre de groupe, le tout est répartis sur une période de 1 an (il est obligatoire d'assister à 100% de tous les regroupements pour ce stage). Le stage Entraîneur 3 est donné tous les deux ans.

Votre engagement pour le stage implique de vous assurer de vous libérer pour les jours de stage ainsi que pour le temps de voyage requis pour y assister. Il exige aussi la collaboration de votre directeur/gérant car vous allez devoir vous absenter de votre club ou votre académie de tennis pendant les périodes déterminées du stage. De plus, il vous faudra consacrer beaucoup d'heures entre les séances de stage pour des travaux spécifiques à faire dans votre environnement tel que : de la lecture, de la recherche, l'enregistrement des vidéos sur les athlètes, la préparation des évaluations, etc.

L'horaire PROVISOIRE du stage et des regroupements est le suivant (note: sous réserve de modification):

QUEBEC

À noter : En raison de la pandémie COVID-19, si un regroupement en personne est reporté, nous devons ajuster le calendrier et pourrions augmenter le nombre de jours du regroupement suivant. Nous pourrions également ajouter des webinaires pour nous assurer que tout le contenu est présenté.

Webinar National	1 jour	Mardi 9 Février 2021 10-12 pm + 1-3 pm	
Regroupement Provincial (Stade IGA)	3.5 jours	Mardi au Vendredi 16 au 19 Février 8 :30am a 4 :30pm	Fin de la session a midi le vendredi
Webinar National	2 jours	Mardi 20 avril 10-12 pm + 1-3 pm Mercredi 21 avril 10-12 pm + 1-3 pm	
Regroupement Provincial (Stade IGA)	3.5 jours	Mardi au Vendredi 27 au 30 avril 8 :30am a 4 :30pm	Fin de la session a midi le vendredi
Webinar National	2 jours	Mardi 15 juin 10-12 pm + 1-3 pm Mercredi 16 juin 10-12 pm + 1-3 pm	
Regroupement Provincial (Stade IGA)	3.5 jours	Mardi au Vendredi 22 au 25 juin 8 :30am de 4 :30pm	Fin de la session a midi le vendredi
Webinar National	2 jours	Mardi 21 septembre 10-12 pm + 1-3 pm Mercredi 22 septembre 10-12 pm + 1-3 pm	
Regroupement Provincial (Stade IGA)	3.5 jours	Mardi au Vendredi 28 sept. au 1 octobre 8 :30am de 4 :30pm	Fin de la session a midi le vendredi
Regroupement NATIONAL (endroit a déterminer : Aviva Center ou Stade IGA)	4 jours	Mardi au Vendredi 23 au 26 Novembre 8 :30am a 4 :30pm	

ONTARIO

Note: Due to COVID-19 pandemic, if an in-person regrouping is postponed we will need to adjust the schedule and might increase the number of days of the following in-person regrouping. We might as well add webinars to make sure that all the content is being delivered.

National Webinar	1 day	Tuesday Feb 9 th , 2021 10-12 pm + 1-3 pm	
Provincial regrouping (live at Aviva)	3.5 days	Thursday to Sunday February 11 th to 14 th 8 :30am to 4 :30pm	Finishes at noon on Sunday
National Webinar	2 days	Tuesday April 20 th 10-12 pm + 1-3 pm Wednesday April 21 st 10-12 pm + 1-3 pm	
Provincial regrouping (live at Aviva)	3.5 days	Thursday to Sunday April 22 nd to 25 th 8 :30am to 4 :30pm	Finishes at noon on Sunday
National Webinar	2 days	Tuesday June 15 th 10-12 pm + 1-3 pm Wednesday June 16 th 10-12 pm + 1-3 pm	
Provincial regrouping (live at Aviva)	3.5 days	Thursday to Sunday June 17 th to 20 th 8 :30am to 4 :30pm	Finishes at noon on Sunday
National Webinar	2 days	Tuesday September 21 st 10-12 pm + 1-3 pm Wednesday September 22 nd 10-12 pm + 1-3 pm	
Provincial regrouping (live at Aviva)	3.5 days	Thursday to Sunday September 23 rd to 26 th 8 :30am to 4 :30pm	Finishes at noon on Sunday
NATIONAL live regrouping (location TBD: Aviva OR IGA stadium)	4 days	Tuesday to Friday November 23 rd to 26 th 8 :30am to 4 :30pm	

Où aura lieu le stage?

Les regroupements en personne auront lieu au Centre Aviva, Université York - 1 Shoreham Drive, Toronto, Ontario M3N 3A6 ET au Stade IGA - 285, rue Gary-Carter, Montréal, Québec, H2R 2W1.

Note : Si le nombre d'inscription d'entraîneurs de l'Alberta et la Colombie Britannique le justifie, des regroupements pour ces 2 provinces seront organisés dans l'ouest Canadien.

Quel est le coût du stage ?

Tarif du stage (doit être un membre actif de l'APT): 2 260.00 \$ (taxes incluses)

Un premier paiement (1 130.00 \$) sera requis pour confirmer sa place dans le stage une fois accepté. L'autre moitié (1 130.00 \$) sera requise lors de la première journée du premier regroupement en personne.

Note : une subvention pour le transport est allouée pour les candidats de l'extérieur de l'Ontario et du Québec (allocation forfaitaire pour les vols). Les candidats organisent leur propre hébergement. Certains hôtels locaux offrent des tarifs spéciaux.

Qui peut demander des subventions pour le transport ?

1. Le candidat qui joue un rôle important dans un CDT (15 heures par semaine + implication) ou qui est l'entraîneur principal d'un joueur classé au niveau national (15 heures par semaine + implication)
2. Un ex-joueur classé parmi les meilleurs au pays (voir les critères sur le statut des meilleurs joueurs)

N.B. Les entraîneurs qui demandent une subvention doivent être membre de l'APT

Comment se fait la sélection des participants au stage ?

Tous les entraîneurs postulant pour le stage Entraîneur 3 doivent être membres actifs de l'APT. La sélection des participants au stage sera basée sur le résultat du stage Entraîneur 2, sur l'engagement de l'entraîneur, sur l'expérience et les résultats obtenus en matière d'entraînement ainsi que sur le niveau de jeu passé et présent de l'entraîneur.

Comme puis-je m'inscrire pour le stage ?

1. En communiquant avec Jocelyn Robichaud, de Tennis Canada, au (514) 273-1515 ext. 6223 ou par courriel à jrobichaud@tenniscanada.com, pour obtenir un formulaire d'inscription.
2. Les entraîneurs et les anciens joueurs qui demandent une accélération doivent joindre à leur formulaire d'inscription les renseignements suivants :
 - Une lettre d'une page soulignant leurs objectifs de carrière
 - Une lettre de référence de l'employeur
 - Le témoignage d'un parent de joueur classé que le candidat entraîne régulièrement (depuis au moins six mois) – **entraîneurs seulement**
3. Une fois accepté, vous recevrez un lien afin de vous inscrire au stage et faire le premier versement de 500\$ au plus tard le 15 janvier 2021. Le reste du coût doit être payé en totalité par carte de crédit avant la première journée du stage.

Avec qui dois-je communiquer pour plus amples renseignements ?

Veuillez communiquer avec Jocelyn Robichaud at 514-273-1515 ext. 6223, jrobichaud@tenniscanada.com